

14073860



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de la Solidarité Nationale

M.S.N.

17

Fiches techniques
Sur les Composantes CDSM du MSN
en corrélation
avec les Objectifs et Stratégies du DSRP II

ARTICULATION AVEC LES OBJECTIFS DU DSRP II

Les 5 objectifs sectoriels peuvent être articulés dans les 3 axes prioritaires du DSRP :

AXE 1: Création de richesses : pour une croissance pro pauvre

Une croissance robuste et mieux répartie est donc un pré-requis fondamental pour une réduction significative de la pauvreté. Et cela suppose qu'il faut favoriser l'accès aux ressources productives pour les groupes vulnérables. Ainsi il faudrait réaliser l'objectif de l'accès à un travail décent et favoriser l'accès aux revenus pour les groupes vulnérables. Il faut également renforcer de la sécurité alimentaire. Il s'agira d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme national d'appui à la sécurité alimentaire et de promouvoir l'intensification de l'agriculture de type familial.

AXE 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base
Capital humain et renforcement des capacités par la mise en place d'infrastructures de base de qualité et mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables constituent des préalables pour renforcer le stock de capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers éducation – formation et la santé des groupes vulnérables ainsi que la mise en place d'infrastructures adaptées

AXE 3 : Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes

Ici c'est l'objectifs de lutte contre la vulnérabilité qui est visé à travers :

- ***une extension de la protection sociale***
- ***une prévention et une gestion des risques majeurs et catastrophes***
- ***et une protection sociale des groupes vulnérables***

Fiches présentation des composantes des programmes

PROGRAMME 01 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DES GROUPES VULNERABLES

Composante 1 : Promotion et protection des droits des personnes handicapées

1. **INTITULE** : Promotion et protection des droits des personnes handicapées
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Action Sociale et solidarité nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées, (ii) promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées (iii) améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées, (iv) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit
4. **OBJECTIFS**
 - Assurer la promotion et la protection de GV
 - Approfondir les droits des personnes handicapées
 - Promouvoir et protéger les droits des personnes handicapées
5. **RESULTATS**
 - Campagnes de vulgarisation des conventions et textes relatifs au respect des droits et dignités des personnes handicapées menées l'ensemble du territoire
 - Structures et OPH appuyées et/ou créées
 - Campagnes de sensibilisation à l'endroit des familles et autres acteurs menée
 - Structures scolaires équipées
6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

L'atteinte des objectifs de ce projet passera par la réalisation des volets suivants :

- vulgarisation des conventions et textes relatifs au respect des droits et dignités des personnes handicapées ;
- appui au développement institutionnel des structures et organisations œuvrant pour la promotion des personnes handicapées ;
- promotion la scolarisation universelle des enfants handicapés.

La réussite de cette composante, destinée exclusivement aux personnes handicapées, nécessitera la diffusion des conventions et lois, l'harmonisation du droit interne aux instruments internationaux ratifiés pour une meilleure protection des droits des personnes handicapées. Par ailleurs, un appui institutionnel sera attribué à ce groupe vulnérable à travers la subvention de 300 à 600 Organisations de Personnes Handicapées (OPH) par an.

En ce qui concerne la cible « enfants handicapés », il est prévu d'améliorer la scolarisation et le maintien de ces enfants à l'école par la mise en place d'aménagements facilitant l'accès physique à l'école et l'exécution de campagnes de sensibilisation à l'endroit des familles et autres acteurs concernés.

7. NIVEAU : Projets de la composante élaborés, validités et disponibles

Composante 3 : Promotion et protection des droits des personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles

1. **INTITULE : Promotion et protection des droits des personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles**
2. **SECTEUR D'INTERVENTION : Développement Social et Solidarité nationale**
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3 : (i)** promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées, **(ii)** améliorer les stratégies de gestion des réfugiés, **(iii)** améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit, **(iv)** réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables
4. **OBJECTIFS**
 - Assurer la promotion et la protection des droits des groupes vulnérables
 - Promouvoir et protéger les droits des personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles ou accidentelles,
5. **RESULTATS**
 - Des structures de gestion et d'assistance sociale et psychosociale mise en place
 - Les conditions d'existence durables des victimes de catastrophes améliorées

6. DESCRIPTION SOMMAIRE

Il s'agit de l'assistance sociale et psychologique des personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles. Deux volets sont retenus pour permettre d'atteindre les objectifs de cette composante :

- Mise en place des structures de gestion et d'assistance sociale et psychologique ;
- Amélioration des conditions d'existence durables aux victimes de catastrophes.

Au vu des épreuves subies par les populations des zones inondées lors de l'hivernage 2005, de l'accident du bateau le joola en 2002 et du phénomène de l'émigration clandestine, il devient urgent de mettre en place un cadre capable, en cas de catastrophe, de coordonner les actions pour une meilleure prise en charge mais aussi d'assister plus efficacement ces victimes afin de minimiser leurs peines.

Ainsi, les victimes pourront, grâce à cette composante, bénéficier d'une assistance correcte qui pourrait, à court terme, faciliter leur auto prise en charge. Les bouleversements seront atténués, ce qui leur permettra de poursuivre leurs activités avec des conditions d'existence correctes et les enfants pourront continuer à aller normalement à l'école.

7. NIVEAU : Composante élaborée validée

PROGRAMME 02 : ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE BASE ET AUX FACTEURS DE PRODUCTIONS POUR LES GROUPES VULNERABLES

Composante 1 : Construction, Réhabilitation et Equipement de centre de réadaptation Socioprofessionnelle des personnes handicapées, CPRS et Villages de reclassement Social

1. **INTITULE** : Construction, Réhabilitation et Equipement de centres de réadaptation Socioprofessionnelle des personnes handicapées, CPRS et Villages de reclassement Social
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées, (ii) promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées (iii) améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées, (iv) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit

4. **OBJECTIFS**

- Assurer un meilleur accès aux infrastructures de base et aux facteurs de production
- Equiper et réhabiliter les CPRS
- Construire, réhabiliter et équiper les CRS de PH
- Equiper et réhabiliter les VRS
- Améliorer le cadre de vie des villages de reclassement social

5. **RESULTATS**

- Une meilleure sécurité sociale
- Une meilleure intégration sociale
- Meilleure encadrement et intégration des enfants
- Accès à l'électricité
- Epanouissement des populations
- Meilleur accès à l'eau
- Une meilleure intégration sociale et économique
- Meilleur accessibilité
- CPRS équipé et réhabilités
- CRS de PH construits, réhabilités et équipés
- VRS équipés et réhabilités
- Cadre de vie dans les villages de reclassement social (VRS) amélioré

6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Quatre activités majeures sont prévues dans cette composante:

- Construction et d'Equipement de Centres de Réadaptation socioprofessionnelle des personnes handicapées
- Réadaptation à base communautaire des Personnes handicapées
- Réhabilitation des Villages de Reclassement social
- Appui aux Centres de Promotion et de Réinsertion sociale

Les personnes handicapées verront leur accès aux infrastructures de base renforcer avec l'avènement de centres sociaux de très grand standing, les centres traditionnels réhabiliter et les villages de reclassement moderniser.

7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée

Composante 2 : Construction et équipement de centres pour enfants à besoin spécifiques à Dakar, Diourbel et Ziguinchor

1. **INTITULE** : Construction et équipement de centres pour enfants à besoin spécifiques à Dakar, Diourbel et Ziguinchor Construction et équipement de centres pour enfants à besoin spécifiques à Dakar, Diourbel et Ziguinchor
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile, (ii) renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (iii) renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre des dispositions pour assurer une application effective, (iv) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit
4. **OBJECTIFS**
 - Assurer au GV un meilleur accès aux infrastructures de bases et aux facteurs de production
 - Construire et équiper des centres pour enfants à besoins spécifiques
5. **RESULTATS**
 - Des centres pour enfants à besoin spécifique construits

6. DESCRIPTION SOMMAIRE

Cette composante de construction et d'équipement de Centres d'accueil pour enfants à besoins spécifiques a pour objectif principal la lutte contre le phénomène de la marginalisation des enfants souffrant de handicaps. Au-delà de la construction et de l'équipement de ces centres, il faudra mettre l'accent sur l'élaboration et l'application de véritables stratégies capables de contribuer efficacement à la diminution, voire à l'éradication du phénomène de la marginalisation et de la stigmatisation des enfants de la rue. Dans ce cadre, des moyens d'écoute, d'information et d'orientation des enfants sans domicile seront disponibles ainsi qu'un service médico-social fonctionnel, des lieux d'animation et de formation professionnelle.

7. NIVEAU : Composante élaborée et validée

PROGRAMME 03 : LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES VULNERABLES ET LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Composante 1 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables

1. **INTITULE** : Renforcement des capacités des groupes vulnérables
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables (ii) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit

4. **OBJECTIFS**

- Renforcer les capacités des groupes vulnérables et contribuer au changement de comportement
- Renforcer les capacités des groupes vulnérables

5. **RESULTATS**

- Les Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et structures sont encadrées
- Les responsables ou les membres choisis des OPH et structures bénéficient de formation

6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Il s'agit des volets Renforcement des capacités qui sont prévus dans les projets :

- RBC pour les personnes handicapées,
- VRS pour les organisations des villages de reclassement social,
- PAPA pour les personnes âgées,

7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée

Composante 2 : Communication et sensibilisation pour un changement de comportement

1. **INTITULE** : Communication et sensibilisation pour un changement de comportement
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et de Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables (ii) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit
4. **OBJECTIFS**
 - Renforcer les capacités des groupes vulnérables et contribuer au changement de comportement,
 - Renforcer les capacités des groupes vulnérables
 - Favoriser la bonne gouvernance
 - Transparence dans la gestion des villages
 - Assurer la prise en charge des groupes vulnérables
 - Assurer un appui aux élèves et étudiants issus des VRS
 - Assurer un suivi scolaire aux élèves et étudiants issu des VRS
 - Faire acquérir une formation professionnelle
 - Etudiants et élèves au secondaire
 - Accroître les capacités de génération de revenus
 - des cibles
5. **RESULTATS**
 - La stabilité institutionnelle assurée
 - Les leaders opérationnels et efficaces
 - Une meilleure prise en charge des villages
 - Une plus grande implication des cadres issus des VRS
 - une meilleure protection sociale
 - Changement de comportement des populations
 - Amélioration des performances scolaires
 - Maintien des élèves à l'école
 - Meilleur encadrement
 - Formation qualifiante
 - Performance et diplôme qualifié
 - Efficacité et opérationnalité
 - Accès au crédit
 - Financement des AGR
6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Cette composante est déclinée en deux (2) activités majeures :

- La communication pour un changement de comportement dans la lutte contre la vulnérabilité des enfants
- Communication pour un changement de comportement dans la prévention et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH

La communication pour un changement de comportement dans la lutte contre la vulnérabilité des enfants vise toutes les catégories d'enfants en situation de vulnérabilité (enfants mendiants, enfants de la rue, enfants exploités, enfants en conflits avec la loi, etc.). Il intègre également les familles et encadreurs de ces enfants (maîtres coraniques, formateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, etc.).

La communication pour un changement de comportement dans la prévention et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH couvre l'intervention du Ministère dans les domaines de la prévention de la transmission mère-enfant (PTME), du conseil-dépistage volontaire (CDV) de la prise en charge des orphelins et enfants rendus vulnérables (OEV) et de la prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

L'implication des familles et de la communauté dans la PTME, la prise en charge des OEV et des PVVIH sera plus forte et des supports de communication et de sensibilisation seront élaborés et diffusés à cet effet.

7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée

**PROGRAMME 04 : ACCES AUX RESSOURCES FINANCIERES
(SUBVENTIONS ET CREDITS)**

Composante 1 : Accès aux subventions et au financement de microprojets pour les personnes handicapées

1. **INTITULE** : Accès aux subventions et au financement de microprojets pour les personnes handicapées (Organisations de personnes handicapées)
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
8. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées, (ii) Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées, (iii) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit

3. **OBJECTIFS**

- Renforcer l'accès des GV aux ressources financières
- Permettre aux personnes handicapées d'accéder aux subventions et de bénéficier de financements de micro projets

4. **RESULTATS**

- représentants et leaders des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) formés,
- les Organisations de Personnes Handicapées créées, subventionnées et financés

5. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Il s'agit de la composante Financement des Activités génératrices de revenus de la RBC pour les GIE de personnes handicapées et des subventions classiques de la Direction de l'Action sociale à l'égard des personnes handicapées.

Les personnes handicapées verront leur accès aux ressources financières faciliter par la mise en place de ligne de crédits et de subventions. A cet effet, 300 à 600 groupements d'intérêt économique (GIE) seront créés par an et 1200 responsables d'organisations de personnes handicapées (OPH) formées dans la gestion des GIE.

6. **NIVEAU : Composante élaborée et validée**

Composante 2 : Accès aux subventions pour les familles défavorisées pour la prise en charge de leurs enfants

1. **INTITULE** : Accès aux subventions pour les familles défavorisées pour la prise en charge de leurs enfants
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3 : (i)** améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit,
4. **OBJECTIFS**
 - Renforcer l'accès des GV aux ressources financières
 - Mettre en place des subventions en faveur des familles défavorisées pour la prise en charge des enfants

5. **RESULTATS**
 - Familles bénéficiaires identifiées
 - Fonds créé
 - Familles subventionnées

6. DESCRIPTION SOMMAIRE

Cette composante sert globalement d'appui aux familles et communautés défavorisées. Il s'agira d'assurer le renforcement des capacités des familles et communautés pour leur permettre de prendre en charge de façon plus efficiente leurs enfants. Il faudra alors identifier les familles ayant en charge des enfants en situation de vulnérabilité, appuyer 2100 familles par an afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins vitaux et renforcer le fonds de prise en charge médicale des indigents.

7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée

Composante 4 : Accès aux subventions et au financement pour les personnes pauvres, démunies et/ou en détresse

1. **INTITULE** : Accès aux subventions et au financement pour les personnes pauvres, démunies et/ou en détresse
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 1** : renforcer la sécurité alimentaire
Axe 3 : (i) promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées (ii) améliorer les stratégies de gestion des réfugiés, (iii) améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit, (iv) réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables
4. **OBJECTIFS**
5. **RESULTATS**
6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Cette composante regroupe quatre (4) projets

- Le Projet d'amélioration des conditions de vie des familles (PACVF)
- Le Projet des Périmètres d'Intérêt communautaire (PPIC)
- Le Projet d'Appui aux Groupes défavorisés (PAGD)
- Le Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP)
- Le fonds de solidarité national
- La sécurité alimentaire

La lutte contre la pauvreté constitue l'une des priorités du gouvernement du Sénégal. A ce titre, ces projets sont mis en place pour contribuer au renforcement des mécanismes nationaux de lutte contre la pauvreté en mettant la priorité sur les personnes les plus pauvres.

Un système de ciblage des zones d'intervention et des personnes ou groupes les plus pauvres sera mis en place avec, comme résultat la cartographie de la pauvreté.

A partir de cette étude, les personnes ou groupes pauvres seront mieux identifiés et leurs conditions de vie seront améliorées par le biais de financements d'activités génératrices de revenus, de réalisation d'infrastructures sociocommunautaires, de renforcement de capacités, d'hydraulique villageoise, etc. Les bénéficiaires seront appuyés pour le renforcement de leurs capacités en matière d'élaboration et de gestion de projets.

Ces projets vont ainsi permettre de faire passer les familles pauvres d'une assistance passive à une situation d'auto prise en charge pour un développement participatif durable.

En d'autres termes, il s'agira de favoriser, d'organiser puis de généraliser l'auto-promotion des familles démunies à partir de leurs motivations propres, de leurs capacités socio-économiques et de leurs expériences, autrement dit, de les aider à mettre en œuvre des microprojets.

Dans le cadre de ces projets, au moins 10.000 familles seront touchées par an et profiteront des financements en matière de lutte contre la pauvreté.

7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée

PROGRAMME 05 : L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LA GESTION

Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles des structures du Ministère et des partenaires

1. **INTITULE** : Renforcement des capacités institutionnelles des structures du Ministère et des partenaires
2. **SECTEUR D'INTERVENTION** : Développement Social et Solidarité Nationale
3. **OBJECTIFS ET STRATEGIES DU DRSP, Axe 3** : (i) améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables, (ii) améliorer le pilotage et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté stratégies de gestion des réfugiés,
4. **OBJECTIFS**
 - Assurer l'appui institutionnel et de gestion du ministère
 - Renforcer les capacités institutionnelles des structures du Ministère et des partenaires.
5. **RESULTATS**
 - Plan de formation élaboré.
 - Cadre opérationnel de formation et de recherche.
 - Performance des structures améliorée.
 - Mise à niveau des agents par rapport aux documents de référence.
 - L'ensemble des partenaires répertoriés, sensibilisés et impliqués dans le processus de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation du plan décennal.
 - Banque de données fiables, disponibles, partagée et utilisée.
 - Réseau fonctionnel au niveau national et actif au plan international.
 - Revues effectuées, résultats partagés et ré médiations prises en charge.
 - Capacités institutionnelles et individuelles renforcées.
 - Produits de la recherche diffusés.
 - Participation du ministère à certaines rencontres internationales assurée.
 - Politiques nationales et internationales harmonisées.
6. **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Cette composante comporte quatre (4) volets :

 - Ressources humaines : recrutement, recyclage, reclassement, redéploiement, contractualisation
 - Formation et Echanges d'expériences : formation initiale, formation continue, stages pratiques, voyages d'études, échanges d'expériences
 - Appui aux partenaires techniques : Formation, équipement, subventions,
 - Mise en place de l'observatoire du développement social. Mécanisme de veille et d'alerte sociale
7. **NIVEAU** : Composante élaborée et validée